JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL DE LA COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO

© HAMON

Saint-Cast Le Guildo

Les échos de Saint-Cast Le Guildo



Cérémonie du "BUHARA"

www.saintcastleguildo.com

N° 30

mars 2011

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 st-CAST-LE GUILDO
TÉL. : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08
mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9 h-12 h et 14 h-16 h
du mardi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h.

SOMMAIRE

État civil	p 2
Permis de construire	p 2
Le mot des adjoints	p 3
Histoire de Saint-Cast : Le Buhara	p 4
Patrimoine : l'origine de notre blason	p 6
Collecte des ordures ménagères	p 7
Infos sportives	p 9
Infos Office du tourisme	p 10
Infos pratiques	p 12
Actualité des associations	p 14
Jeu : Quiz	p 15
Une entreprise castine innovante	p 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
Mme Catherine FOUCAULT-COULIBALY,
Mme Marie-Noëlle BRIENT,
Mme Agnès DURAND,
Mme Annie LEBLANC

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
Courriel : Illetooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17

Photo de couverture :
Prise de vue fournie par la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 22 janvier 2011 : Ernestine CHANTOIZEL veuve DURAND**
  90 ans- 34 rue de la Ville Orien
- **Le 22 janvier 2011 : Annie FLAGEUL épouse DELAUNE**
  51 ans- 30 rue de la Cour
- **Le 29 janvier 2011 : Marie GALLAIS veuve QUEMA**
  79 ans – EHPAD L'EMERAUDE
- **Le 17 février 2011 : Marie LAFAILLE veuve BLANCHE**
  88 ans – EHPAD l'EMERAUDE

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **Le 31 janvier 2011 : Loan MERCERON**
  4 Lotissement du grand Domaine
- **Le 4 février 2011 : Timéo MARTINEZ**
  6 rue de la Balissonnaie



PERMIS de CONSTRUIRE

- **P. C 09C0008 modificatif accordé le 24/01/2011 à M. MENARD Jean-Claude,** pour modification de l'implantation, des ouvertures et augmentation de l'emprise au sol
- **P. C 08C0052 modificatif accordé le 19/01/2011 à M. MARCHAND Michel,** 29, rue du Sémaphore, pour modifications extérieures
- **P. C 10C0134 accordé à M. et Mme FERNANDEZ Jérôme,** , rue de la Fontaine, pour rénovation d'1 maison indiv., suppression porte et escalier
- **P. C 10C0128 accordé le 02/02/2011 à M. MORBOIS Stéphane,** rue de l'Hilda, pour la construction d'une maison indiv.
- **P. C 09C0139 modificatif accordé le 31/01/2011 à Mme WEIL Joëlle,** 2, Domaine de Rochevin, pour la création d'une ouverture par fenêtre coulissante en pignon sud ouest
- **P. C 10C0133 accordé le 31/01/2011 à M. BALAN Jean-Pierre,** 26, rue du Tertre Bel Haut, pour la
- **P. C 110C0007 accordé le 01/02/2011 à M. et Mme BOURLET et LEPAGE,** 23, bd de la Côte d'Emeraude, pour extension d'1 maison indiv.
- **P. C 11C0003 accordé le 31/01/2011 à M. et Mme GILBERT Cyrille,** 32, rue Auguste Léontine, pour l'extension d'une maison indiv.
- **P. C 10C0136 accordé le 31/01/2011 à M. et Mme ORVAIN Régis,** lotissement de la Croix Chauvel, pour la construction d'une maison indiv.
- **D. P 11.C0004 accordée à M. LETESSIER Michel,** 10, rue des Marégasses, pour la construction d'un garage
- **D. P 10.C0188 accordée le 31/01/2011 à me DEPAYS Frédérique,** 6, Haute Rue, pour changement de menuiseries
- **D. P 10.C0164 accordée le 31/01/2011 à M. PANCHOUT Bertrand,** 30, rue Fragan, pour la construction d'une piscine
- **PD. P 11.C0012 accordée le 31/01/2011 à M. ROUILLE Jean-Michel,** rue du Long Champ, pour la division d'un terrain
- **D. P 11.C0007 accordée le 31/01/2011 à M. GAUDIN Yves,** 49 bis, rue des Nouettes, pour la pose d'un châssis de toit
- **P. C 10C0126 accordé le 04/02/2011 à M. PERRIN Dominique,** 25, rue de la Cour, pour la construction d'une maison indiv.
- **P. C 10C0123 accordé le 11/02/2011 à M. et Mme KNOOTE Ronald,** rue des Longs Champs, pour la construction d'une maison indiv.
- **P.C 10C0098 accordé le 11/02/2011 à M. CROSNIER François-Paul,** allée des Roseraies, pour la construction d'une maison indiv.
- **D.P 11.C0010 accordée le 09/02/2011 à M. VILT Gérard** 26, rue du Port Jaquet pour le bardage d'un pignon





Le mot des adjoints

À PROPOS DE LA SALLE D'ARMOR...

Comme chacun le sait, la réhabilitation de la salle d'Armor figure au rang des projets de développement de notre cité. Une première esquisse a été présentée en octobre dernier lors de la réunion publique présentant l'ensemble des idées (Résidence de Tourisme et nouvelle Salle d'Armor). Cette esquisse a été reprise depuis pour tenir compte des remarques entendues.

PROJET ET FINANCES

Rappelons que ce projet intègre un restaurant de qualité (zone de la rotonde actuelle), une salle des fêtes (la salle existante - avec son parquet !) et un amphithéâtre de 250 places.

Comme chacun le sait aussi, le financement de cette opération est subordonné à la vente des terrains de la Résidence de Tourisme, dont le permis de construire est suspendu (nous sommes toujours en attente de savoir, si le recours déposé contre le référé de suspension, est recevable ou non). Dans cette attente nous analysons la faisabilité de phaser le projet en 2 temps (restaurant et salle d'abord, puis amphithéâtre).

MISE AU POINT

Si chacun (sauf 1 ou 2...) partage globalement ces objectifs, d'autres sur le registre « y a qu'a, faut qu'on » s'étonnent que la salle actuelle soit toujours fermée. Un petit point s'impose donc.

Un arrêté de fermeture a été signé par le Maire en décembre 2009, suite à l'avis négatif de la Commission (départementale) de sécurité, relevant 57 non conformités.

Citons en quelques unes :

- installations électriques non conformes
- absence de dispositif de coupure électrique facilement accessible par les services de secours
- absence de justification quant à la tenue au feu de la structure
- pas de dispositif de désenfumage
- présence de matériaux désormais interdits, etc

La gravité de celles-ci exprimées par un avis DEFAVORABLE de la Commission de sécurité, explique la fermeture de la salle.

Les travaux conduits en 2008/2009 afin d'améliorer ont donc été vains.

Pour ne pas gaspiller les deniers publics, dans l'attente de la réhabilitation évoquée ci-dessus il a donc été décidé de ne pas réaliser les travaux lourds de mise aux normes, nécessaires.

Dans le même temps une solution de « secours » en termes d'offre de locaux a été mise en place (droit d'utilisation de la Salle Abbé Lebreton et Chapiteau contigu).

Jean François GIRARD
Adjoint au Maire

COMITÉ CANTONAL D'ENTRAIDE

Le Comité Cantonal d'Entraide de Matignon, de statut associatif, créé par les communes depuis bientôt 34 ans emploie à ce jour 71 aides à domicile, 6 aides soignantes et 5 personnels administratifs, personnel formé et compétent qui intervient à ce jour auprès de 600 usagers.

LE CCE SE RÉORGANISE

Le Comité Cantonal d'Entraide de Matignon, de statut associatif, créé par les communes depuis bientôt 34 ans emploie à ce jour 71 aides à domicile, 6 aides soignantes et 5 personnels administratifs, personnel formé et compétent qui intervient à ce jour auprès de 600 usagers.

La qualité de service a vécu une grande avancée au cours de ces dernières années: modulation du temps de travail, formation du personnel, interventions les week-ends et jours fériés, horaires élargis...

Mais ce service a un coût: coût difficile à supporter dans une période de crise nationale du maintien à domicile.

C'est la raison pour laquelle, le CCE se réorganise. Cette réorganisation a été étudiée avec le souci des emplois sur le territoire. Si les tournées d'auxiliaires de vie sociale ont été arrêtées depuis le 30 janvier dernier, la continuité de service se maintient.

L'ensemble des salariés formés est maintenant mobilisé pour travailler le week-end et assurer la prise en charge des usagers. Le CCE agit sur l'ensemble du canton et est à votre disposition.

Le CCE est Membre du Réseau UNA- Agrément Qualité n°2/22/BRET/94 - N°FINESS : 22 000 11 76

Pour tout renseignement:

- **Service d'aide à domicile : 02 96 41 12 47 ou Service SSIAD : 02 96 41 15 26**

Marie-Noëlle BRIENT
Adjointe au Maire

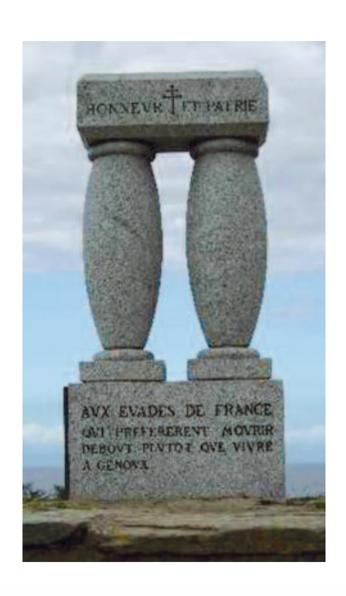
HISTOIRE de Saint-Cast Le Guildo : l'histoire du "Buhara"

SAINT CAST : 12 FÉVRIER 2011 SOUVENONS-NOUS DU "BUHARA"

12 Février 1941… La France s'enfonce dans la nuit, la nuit de l'occupation. Les français sont encore sous le choc de la débâcle et de l'humiliation du printemps précédent.

UNE VÉRITABLE DICTATURE S'ABATTAIT SUR LA FRANCE

Certains français sombrent dans la désespérance et l'attentisme en prêtant une oreille attentive aux propos lénifiants du Maréchal PETAIN, qui a trahi la confiance que lui avaient accordée, sous forme de pleins pouvoirs, la presque totalité des députés français réunis à Vichy le 10 juillet 1940, tout juste quinze jours après la signature de l'armistice. Deux jours plus tard, le 12 juillet, la République française, avec sa devise « Liberté - Egalité - Fraternité », était abolie pour être remplacée par l'État Français dont la devise devenait « Travail-Famille-Patrie ». Tous les pouvoirs étaient par ailleurs concentrés entre les mains du Maréchal dont le successeur désigné, le dauphin, n'était autre que le Président LAVAL de sinistre mémoire. Ainsi une véritable dictature s'abattait sur la France, pays des « Droits de l'Homme et du citoyen ».



REFUSER LA FAIBLESSE DU DÉSESPOIR

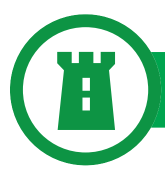
Mais pour d'autres français, malheureusement minoritaires, il semblait urgent de choisir la Patrie au moment où elle était vaincue, outragée et bâillonnée. Il était urgent de refuser la lâcheté de l'abandon, la faiblesse du désespoir comme la souillure de l'occupation car la patrie qui s'appelle la France devait rester la France, une France au-dessus des partis et des intérêts particuliers. C'est cette France là qu'avaient choisi Jean-Magloire DORANGE, Pierre DEVOYASSOUD et leurs compagnons d'aventure. Ils étaient 15 dont 12 aviateurs, 1 marin, 1 mécanicien et 1 jeune de 16 ans frère de l'un d'eux. Anciens de l'école de pilotage de Saint-Brieuc, les aviateurs étaient restés en contact après leur démobilisation, ils correspondaient et ensemble ils parlaient d'espérance. Une seule pensée les hantait : Quitter le sol de France, ne plus entendre les lourdes bottes des soldats de l'armée nazie marteler les rues des villes ou les chemins des campagnes, rejoindre la fière Angleterre qui, seule au monde, continuait à s'opposer à la terrible machine de guerre allemande, rejoindre les français regroupés autour du Général DE GAULLE et demain dans le ciel de France défier l'ennemi.

LE BATEAU DE L'ESPOIR

La décision est prise, ils achètent un bateau de pêche : le « Buhara » pour une somme de 40 000 francs, grâce à leurs maigres économies rassemblées mais principalement grâce à Mme DEVOUASSOUD, la mère de Pierre, cette femme de France, cette mère courage qui, au lendemain de la tragique aventure, connaîtra pendant quatre ans la dure condition des geôles allemandes pour avoir été la complice de son fils. Et c'est ainsi que dans la soirée du 12 février 1941 ils étaient rassemblés ici même devant cette baie de La Fresnaye, dans ce site admirable qui fut leur dernière vision d'hommes libres sur la terre de France, Ils embarquent en silence, pleins d'enthousiasme et d'espérance et le « Buhara » file doucement vers la liberté et vers la gloire mais après différents incidents de mer compromettant la réussite de leur voyage, lorsque le lendemain matin le soleil se lève, un navire paraît à l'horizon et cingle droit sur eux. C'est un patrouilleur arborant le pavillon à croix gammée de la marine nazie et c'est ainsi que. se termine le premier épisode de la tragique aventure en emportant l'espoir des courageux équipiers du « Buhara. ».

PRISONNIERS À CHERBOURG

Transportés tout d'abord à Cherbourg où ils furent incarcérés à la prison maritime, après une longue série d'interrogatoires, ils étaient déférés devant le tribunal



HISTOIRE de Saint-Cast Le Guildo : l'histoire du "Buhara"



militaire de Saint-Lô, accusés d'avoir tenté de rallier les forces rebelles du Général DE GAULLE et les armées britanniques, ce qui était considéré comme un crime envers le grand Reich, Grâce au récit très émouvant qu'en a fait l'un des équipiers, Victor GUERET, nous connaissons avec d'amples détails la suite et la fin de l'aventure et c'est ainsi que nous avons pu savoir que le capitaine ROLFS, officier de la Wehrmacht mais avocat de profession, désigné d'office pour être leur défenseur, ému de tant de vaillance et de fierté patriotique, n'hésita pas à leur dire: « Ayez confiance en moi, mon devoir est de faire l'impossible pour sauver des jeunes tels que vous, vous êtes des conducteurs d'hommes, tant de bravoure et de patriotisme ne doivent pas mourir car la France et le Monde ont besoin d'hommes tels que vous ». Quel hommage dans la bouche de cet officier allemand qui mit par ailleurs toute son ardeur à les défendre. Le procureur général, dans un violent réquisitoire, a réclamé la peine de mort pour tous.
Le défenseur, dans une première plaidoirie, réussit à sauver la vie de quatre d'entre eux puis après lé verdict, ayant de nouveau obtenu la parole, il exalta le courage et l'amour de leur patrie qui motivait les condamnés et le regret qu'aurait la France de perdre de tels enfants. Signifiant à la cour qu'aucun crime direct n'avait été commis envers l'Allemagne, seule l'intention était punissable.

DEUX CONDAMNÉS À MORT, TREIZE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS

Le verdict définitif était alors tombé et grâce à la plaidoirie du capitaine ROLFS, 13 membres de l'équipage du « Buharà » échappaient à la mort, leur peine étant commuée en travaux forcés à perpétuité mais la peine capitale était maintenue pour "Pierre DEVOUASSOUD et Jean-Magloire DORANGE. Le récit de Victor GUERET nous permet alors de connaître les sentiments intimes des condamnés à ce moment crucial de leur aventure:
"Seule la pensée, écrit-il, que deux de nos chers camarades allaient payer de leur vie te fait d'avoir aimé la France et d'avoir accompli leur devoir dans toute la force du terme, nous fit frissonner. A l'étonnement de la cour et de la garde, nul ne broncha, crânement à la française et le sourire aux lèvres, nous acceptâmes la sentence. Pierre et Jean-Magloire se sont alors préparés à la mort avec une piété et une grandeur d'âme que ma plume ne saurait décrire. Une ultime démarche de recours en grâce, effectuée par leur défenseur auprès du haut commandement à Paris, fut sans résultat et c'est alors qu'ils nous ont fait parvenir la lettre suivante" :

"Chers amis, et frères, demain peut-être à l'aube vers 5 heures, on nous préviendra que notre recours en grâce a été refusé et une demi-heure après nous ne serons plus de ce monde. Nous tomberons sous les balles allemandes, la main dans la main en criant Vive la France et Vive l'Angleterre. Vous, comme nous, avez commis le crime d'aimer la terre française, alors payons sans regret le tribut de notre patriotisme. Et vous, chers compagnons d'espérance et de malheur, pensez souvent à nous et soyez toujours dignes. Priez également pour la France chérie et dites partout la vérité. Adieu."

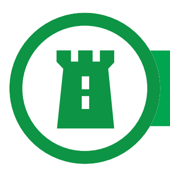


POUR QUE VIVE L'EXEMPLE DE CES DEUX HÉROS

Dans le soir qui tombe, on les arrache alors à leur cellule pour les transporter à l'abbaye de Montebourg où les allemands avaient installé un champ de tir. Ils passeront leur dernière nuit dans une cellule du corps de garde dans le vieux colombier et le lendemain matin, 12 avril, veille de Pâques, alors que la nature s'éveille et chante la vie, ils tombent sous les balles du peloton d'exécution avec un courage qui force l'admiration.
« Si le sang de nos deux camarades a coulé, écrit encore l'auteur du récit, puisse-t-il féconder la terre française et puisse la moisson être abondante. Jeunes français, jeunes françaises, méditez longuement l'exemple de nos deux héros. Non, la France n 'est pas sur le point de mourir tant qu'elle enfantera de tels fils »

Il n'y a, semble-t-il, rien à ajouter à ces fortes paroles si ce n'est de souhaiter à notre tour que VIVE LA FRANCE, que VIVE L'EUROPE unie et réconciliée pour que VIVE LA PAIX.

Marcel TISON
Président- de l'Association Départementale des Anciens Combattants de la Manche



Le patrimoine de Saint-Cast Le Guildo

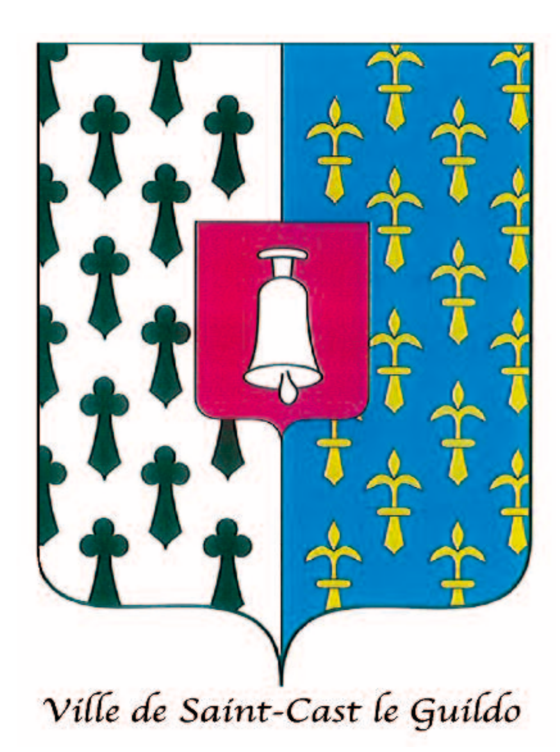
L'ORIGINE DU BLASON DE NOTRE CITÉ

J'ai sollicité notre concitoyen érudit Jean POULAIN, afin de connaître l'origine du blason de notre cité.

Au-delà du texte ci-après, j'ai relevé deux points :

1) Le seigneur originel se nomme GOUYON-BEAUFORT ou GOUYON-BEAUCORPS, le blason aurait repris la cloche des années 1300.
2) Dextre voulant dire droite et senestre gauche le blason actuel serait à l'envers et cela serait conforme à l'écusson vendu aujourd'hui sur la Commune.

Guy LANGLOIS



Ville de Saint-Cast le Guildo

LES « ARMES « DE SAINT CAST »

On ne sait rien de la configuration du pays avant son développement, pas même son appellation.

Le pays, à part l'Isle, n'était alors que landes et bois, avec quelques terrains agricoles.

Puis un seigneur s'y établit, il était des branches « Gouyon-Beaucorps ».

Comme les autres seigneurs il voulut se doter d'un château pour montrer sa puissance, mais aussi pour la défense de ses biens et de ses métairies et terres. Ce château fut sans doute érigé au début du XII[e] siècle, près de la source du Val Saint-Rieul. Il était tout simple et s'apparentait plutôt à une maison forte avec des simples tours de défense.

Le château construit et la famille installée, le seigneur voulut avoir sa chapelle domestique et l'ayant fait construire il demanda à l'abbaye de Saint-Jacut de lui fournir un prêtre desservant pour lui éviter d'aller à Pléboulle qui était alors la seule paroisse du coin dotée d'une église baptismale. L'abbé de Saint-Jacut chercha dans son obituaire et dédia ce lieu de culte à Saint-Cast (Cadoc).

La population s'étoffa et à la fin du XII[e] siècle la chapelle seigneuriale devint église paroissiale et le pays prit tout naturellement le nom de Saint-Cast. On trouve dans des vieux textes en latin « in parochia de sancto Casto » et ce, dès 1223.

La seigneurie devint de plus en plus puissante et plus riche et se dota d'un blason comme cela se faisait alors pour que le seigneur puisse être reconnu durant les combats. Ce blason était peint sur l'écu du seigneur mais aussi brodé sur la cotte recouvrant son armure et sur le gonfanon de sa lance. D'après plusieurs historiens les armes de Pierre Gouyon-Beaufort comportaient une cloche, sans plus de renseignements, et cette cloche aurait figuré jusqu'au XIV[e] siècle…

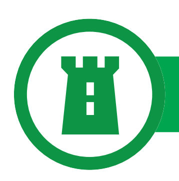
LE BLASON DE SAINT-CAST

Le blasonnement est l'art de décrire un écu selon un langage conventionnel.

Il commence par énoncer le champ de l'écu puis les (ou la) pièce(s) qui le charge (nt).

Pour celui de Saint-Cast, il faut le lire ainsi :

- Parti à dextre semé d'hermines sur champ argent (blanc)
- Parti à senestre semé sur champ d'azur (bleu) de fleurs de lys d'or
- Chargé d'une cloche d'argent sur écusson de gueule (rouge)



Patrimoine (suite)

QUE NOUS APPORTE LE BLASON ?

Tout d'abord le champ :

Partie d'argent chargé d'hermine et d'azur semé de fleurs de lys d'or : les fleurs de lys d'or remontent aux règnes de Louis VI et Louis VII qui prirent la fleur de lys comme emblème de la royauté (1108-1180). L'hermine, elle, était l'emblème des ducs de Bretagne avec comme devise « plutôt la mort que la souillure ».

Le fait d'avoir mis un champ mixte d'hermines et de fleurs de lys rappelle le mariage de la duchesse Anne de Bretagne avec Charles VIII en 1491 puis avec Louis XII en 1499 en conséquence ce blason ne peut avoir été composé qu'après 1491.

Quant à la cloche, cela appartient à la légende de Saint-Cast :

Quand Saint-Gildas vint en Bretagne, il avait avec lui une cloche d'argent et de cuivre particulièrement belle. Il souhaitait l'offrir au pape, Rome étant le but de son voyage. Hébergé par Saint-Cast, il la lui montra. Saint-Cast voulut l'acheter mais Gildas refusa.

Arrivé à Rome il alla offrir la cloche au pape mais quand celui-ci l'eut dans la main, elle refusa de sonner. Le voyant, le Pape demanda à Gildas ce qui s'était passé durant son voyage vers Rome. Gildas lui dit donc que Saint-Cast avait proposé de la lui acheter et qu'il avait refusé. Le pape lui dit alors : « je connais Cadoc, retourne vers lui et donne-lui ta cloche car le miracle dont je viens d'être témoin montre que cette cloche doit lui appartenir ».

Gildas revint chez Saint-Cast avec la cloche bénite par le Pape et la lui donna. À peine Saint-Cast l'eut-il dans ses mains qu'elle se mit à sonner.

Cette cloche légendaire est devenue l'emblème de la nouvelle paroisse de Saint-Cast et fut mise plus tard sur l'écu du seigneur local et plus tard utilisée pour les armes de la commune.

Jean POULAIN

Le quotidien "LE TÉLÉGRAMME" recherche un correspondant

La vie de votre commune vous intéresse, vous aimez le contact, vous possédez quelques notions de photographie...devenez correspondant local du « Télégramme » à Saint-Cast le Guildo.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA RÉDACTION DU « TÉLÉGRAMME » DE LAMBALLE : 02.96.31.31.56



ENVIRONNEMENT :

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN BACS INDIVIDUELS

Tout savoir sur le test de collecte des ordures ménagères en bacs individuels : Depuis quelques mois, la Communauté de Communes du Pays de Matignon réalise un test de collecte des ordures ménagères en bacs individuels dans le quartier de l'Isle à St Cast le Guildo. Ce test consiste à vérifier la faisabilité de ce système de collecte sur notre territoire communautaire.

La collecte en bac individuel permet à chaque habitation de posséder un bac pour ses ordures ménagères. Cela évite à l'usager d'aller déposer son sac poubelle dans des bacs collectifs, souvent éloignés, et de ne sortir son conteneur qu'une fois par semaine.

POURQUOI CE NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE DES DÉCHETS ?

La collecte en bacs individuels répond à plusieurs objectifs de la Communauté de Communes du Pays de Matignon :

- l'amélioration de la qualité du service de collecte des déchets
- le développement du tri sélectif
- la diminution des coûts du service de collecte
- la disparition des bacs collectifs sur les trottoirs, peu esthétiques et qui gênent parfois la circulation des piétons
- l'anticipation de l'évolution de la réglementation
- la responsabilisation des usagers vis-à-vis de leurs déchets

COMMENT CELA FONCTIONNE T-IL ?

L'usager stocke son bac à son domicile (garage, cour...) et le sort une fois par semaine si nécessaire lors de la collecte, sur les emplacements définis par la collectivité. Une fois les déchets collectés, l'usager rentre son bac et ne doit



ENVIRONNEMENT : COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN BACS INDIVIDUELS

TOUT SAVOIR SUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN BACS INDIVIDUELS (suite)

pas le laisser traîner toute la semaine sur le trottoir.
Ce bac est réservé uniquement aux ordures ménagères, les autres déchets devant être déposés dans les points recyclages se trouvant un peu partout sur le territoire, ou en déchetterie. Pour les résidences secondaires, un emplacement avec des bacs collectifs est prévu et leur est indiqué pour leur permettre d'évacuer leurs déchets avant de partir.

QUI EST CONCERNÉ PAR LES BACS INDIVIDUELS ?

Pour le moment, seuls les résidents du quartier de l'Isle sont concernés par ce système de collecte. Cependant, l'évolution de la réglementation (notamment la loi sur le Grenelle de l'Environnement), nous incite à étendre ce système sur l'ensemble du territoire communautaire.
Une réflexion est en cours pour étendre en 2011 la mise en place de conteneurs individuels sur d'autres quartiers et d'autres communes, pour arriver à équiper l'ensemble des centres bourgs du territoire communautaire. Un plan pluriannuel d'investissement et d'équipement de bacs individuels devrait prochainement être présenté en Conseil Communautaire.
Un questionnaire de satisfaction a également été envoyé aux usagers de la zone test de collecte en bacs individuels. Après analyse, 52 % des usagers sont satisfaits voire très satisfaits de la mise en place de ce nouveau système de collecte. 22 % des usagers n'étant pas satisfait, soit de la communication préalable au test de collecte, soit du mode de distribution des bacs.
Plusieurs remarques sont revenues régulièrement dans les questionnaires, notamment la collecte deux fois par semaine l'été. La collecte en bacs individuels a pour but, en plus de ceux exposés précédemment, de diminuer les fréquences de collecte et de ne passer qu'une seule fois par semaine. Un deuxième passage augmenterait alors considérablement la charge de travail et les temps de collecte, et donc les coûts de collecte. Ainsi, été comme hiver, la fréquence de collecte est d'une fois par semaine pour les conteneurs individuels.

DÉMÉNAGEMENT DU POINT RECYCLAGE DE LA RUE BASSE LORMET

Le point recyclage de la Rue Basse Lormet, derrière le VVF, vient d'être déplacé à l'angle de la Rue Roseleux et de la Rue du Sémaphore.



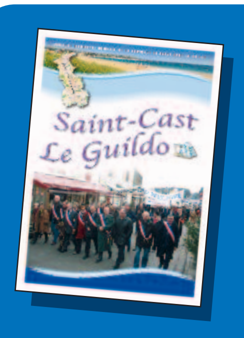
RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI SÉLECTIF

Le tri sélectif se réalise en apport volontaire, avec des points recyclages répartis sur l'ensemble du territoire. Chaque point recyclage est composé de trois colonnes :

- une colonne jaune pour les emballages ménagers recyclables : bouteilles et flacons plastiques, cartonnettes, briques alimentaires, boîtes de conserves…
- une colonne bleue pour les journaux, revues, magazines
- une colonne verte pour les bouteilles, pots et bocaux en verre.

Un guide du tri sélectif est disponible auprès de la Communauté de Communes et de votre Mairie.

Gwendal COEURET
Service déchets
Communauté de Communes
ZA le Chemin Vert-22550 MATIGNON
02 96 41 26 89

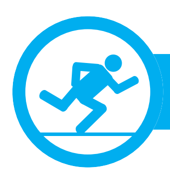


La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal d'AVRIL est

LE JEUDI 10 MARS 2011

à l'adresse suivante :

Hôtel de ville • 2 bis rue de la Colonne • 22380 SAINT CAST LE GUILDO
mairie@saintcastleguildo.fr

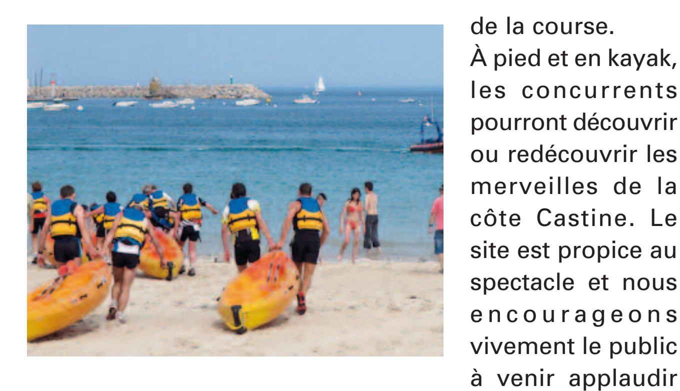


INFOS SPORTIVES



RAID KAST 2011

Le samedi 16 avril 2011 aura lieu la 2ème édition du Raid Kast organisé par l'association AnimaGH. Rendez-vous est donné aux sportifs amateurs d'efforts dans un cadre naturel.



UNE ÉPREUVE COURSE À PIED ET KAYAK 100 % CASTINE

Par équipe de 2 concurrents, ils pourront en découdre sur un parcours dessiné entre la pointe de Notre Dame de la Garde et la baie de la Fresnaye avec comme point d'orgue la grande plage de Saint-Cast où se situera l'animation de la course.

À pied et en kayak, les concurrents pourront découvrir ou redécouvrir les merveilles de la côte Castine. Le site est propice au spectacle et nous encourageons vivement le public à venir applaudir les champions !

L'ÉPREUVE EN DÉTAIL

Le Raid Kast débutera à 16h30 de la rotonde face à la plage pour 5 km de course à pied vers la Pointe de la Garde, suivis de 3 km en kayak face à la plage, puis 8 km de course à pied du port à la Fresnaye (A/R), 3 km de kayak toujours face à la plage pour terminer par la première boucle de 5 km à pied.

60 équipes sont attendues. Pour vous inscrire, consulter le site : **http://animagh.free.fr**

Sur la Rotonde, AnimaGH vous ravitaillera en crêpes et boissons à partir de 16h00.

DES AIDES ACTIVES ET PRÉCIEUSES

Pour cette journée, AnimaGH peut compter sur l'aide active et précieuse des bénévoles des associations locales (FNACA, Club des Pierres Sonnantes, les cyclos de la presqu'île de Saint-Cast, la SNSM, l'Association des Plaisanciers de Saint-Cast...) et de nombreux particuliers. La ville de Saint-Cast le Guildo, l'Office du Tourisme et le Conseil Général des Côtes d'Armor sont également des partenaires très actifs.

À VOS AGENDAS :

Le 8e Raid de la Baie de l'Arguenon aura lieu le samedi 20 août 2011 avec toujours un départ à Notre-Dame du Guildo. Toutes les informations complémentaires sont disponibles sur notre site internet : **http://animagh.free.fr**

et vous pouvez nous adresser vos messages à : **animagh@free.fr**

Bien sportivement, l'association AnimaGH.

PARCOURS DU CŒUR 2011

Que de chemin(s) parcouru(s) depuis 1975 date de cette première prise de conscience que l'activité physique, sans compétition était un gage de longue vie mais aussi de prévention des maladies cardiovasculaires précoces.

2 PARCOURS ORGANISÉS

De nos jours plus d'un millier de villes s'unissent pour proposer chaque année des parcours d'activités.

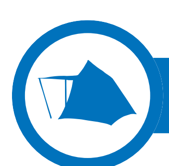
À SAINT CAST le GUILDO, l'Association "Les amis des sentiers de randonnée" organisent pour la septième année deux parcours du cœur :

DIMANCHE 3 AVRIL

- **8h30 à 11h30 pour les bons marcheurs**
- **9hoo à 11h30 pour les très jeunes et les familles entières d'un certain âge.**

Rendez-vous donc dès 8hoo de bon matin, avec le soleil dans le cœur, place du marché des Mielles aux stands de la Fédération Française de Cardiologie pour verser votre obole d'un euro symbolique avant une promenade encadrée par le" club de la randonnée castine".

Contact : Guy Langlois
7 rue du tertre bel haut
22380 Saint Cast le Guildo
Tél. : 02 96 41 93 50
ou 06 78 37 07 73
Courriel :
tertrelang@orange.fr

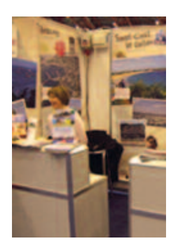


Les INFOS de l'Office de tourisme : www.saintcastleguildo.com

LES ACTIONS DE PROMOTION DE L'OFFICE DE TOURISME

Le Salon France Show 2011, Paris-Montmartre, un site web entièrement dédié aux professionnels du tourisme de la station, Saint-Cast Le Guildo bientôt sur votre mobile, mise à disposition des guides touristiques... Suivez toute l'actualité de l'Office de Tourisme de Saint-Cast Le Guildo.

LONDRES : " THE FRANCE SHOW" DU 14 AU 16 JANVIER



Le Salon France Show 2011 a été un grand succès, accueillant sur trois jours 17 400 visiteurs . C'est un salon tourné principalement vers l'immobilier et la gastronomie française, avec une aile « tourisme » (idées de vacances en France).

Durant tout le week-end, Saint Cast le Guildo était présent sur le stand Sensation Bretagne, avec l'office de tourisme de Perros-Guirec et celui de Roscoff. Environ 300 personnes se sont intéressées à la Bretagne, la plupart connaissaient déjà la région (et en ont gardé un excellent souvenir), certains y possèdent une résidence secondaire et étaient à la recherche d'idées d'excursions à la journée. Notre week-end "escapade golf" a été mis à l'honneur au cours de ce salon. Les principales demandes sur Saint Cast le Guildo concernaient les hébergements près de la plage (campings principalement) et les activités et animations destinées aux enfants.

PARIS – MONTMARTRE



À l'occasion de la St-Vincent, l'Office de tourisme s'est rendu à Montmartre les 22 et 23 janvier derniers pour promouvoir Saint-Cast le Guildo et faire découvrir aux parisiens et franciliens la station balnéaire. Un jeu concours leur était proposé, créant ainsi un intérêt immédiat pour St-Cast le Guildo. En jeu : un week-end "Saveurs de la Côte d'Émeraude"; 120 personnes ont répondu à ce questionnaire. Afin d'attirer les visiteurs sur le stand, le cidre et jus de pommes de la Ferme des Landes étaient proposés en dégustation. Une grande réussite... Merci à la cidrerie. 1 000 verres ont ainsi été servis. De nombreux contacts ont été récoltés, avec inscription à la newsletter, sur facebook & twitter et l'envoi du futur agenda des festivités.

Prochaines opérations :

- Rencontre avec la presse des stations « Sensation Bretagne » à la Maison de la Bretagne à Paris le 1er mars
- Jeu concours pour gagner un séjour à St Cast-le Guildo, lors de l'émission de Laurent Ruquier « On va s'gêner », le 23 mars sur Europe 1
- Salon de la randonnée à St-Erblon, du 1er au 3 avril.
- Opération de promotion avec Terres Emeraude, à l'étude

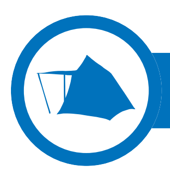
SAINT-CAST-LE GUILDO BIENTÔT SUR VOTRE MOBILE

Grâce à son adhésion au réseau "Sensation Bretagne", l'office de tourisme bénéficiera courant mars d'un site mobile. Accessible à partir d'un smartphone (IPhone, Androïd, etc.), cette version condensée du site Internet permettra aux

LES GUIDES TOURISTIQUES 2011 SONT DISPONIBLES

Prochaine parution : Agenda des festivités (pour les vacances de pâques)





Les INFOS de l'Office de tourisme : www.saintcastleguildo.com

clients de la station de trouver d'un seul clic l'hébergement, le loisir ou le restaurant le plus proche de lui, grâce à la géolocalisation, ou l'événement à venir dans la semaine.
Accessible en "flashant" le code ci-dessous à l'aide





d'un lecteur de QR Code (ex: télécharger gratuitement "mobiletag" sur votre Iphone), le site mobile sera accessible 24h/24, y compris en dehors des périodes d'ouverture de l'office de tourisme.

SITE WEB PROFESSIONNEL

L'office de tourisme met en service un nouveau site web, entièrement dédié aux professionnels du tourisme de la station : hébergeurs, commerçants, restaurateurs,

http://pro-saintcastleguildo.jimdo.com/

Au-delà des informations concernant l'office de tourisme (réunions, guide de l'adhérent, plan d'action, etc...), vous y trouverez diverses informations pratiques et techniques :

- Photos libres de droit et logos à télécharger pour une utilisation sur vos supports de communication
- Informations législatives
- Etudes marketing et statistiques sur le tourisme
- Informations sur les dates de congés scolaires européens
- Mode d'emploi de la plateforme de disponibilité des hébergements
- Liens utiles
- Récapitulatif des dates d'ouverture des commerces pour faciliter la concertation. Mais aussi :



- un FORUM DE DISCUSSION pour échanger sur des questions relatives à l'activité touristique de la station
- un ESPACE ANNONCES pour diffuser, échanger vos offres d'emplois saisonniers ou de stages dont l'office de tourisme peut se faire le relais.



Nous vous invitons à vous connecter et à faire vivre ce site dès à présent.

23 MARS : SORTIE GRANDE MARÉE

Rendez-vous sur les bouchots et parcs à huîtres de la Baie de l'Arguenon, au départ de la plage des 4 Vaux et découvrez grâce aux explications du guide, la culture des moules et des huîtres. Cette balade sur l'estran, d'environ 2 heures, se clôture par une visite d'une entreprise conchylicole et... une dégustation d'huîtres ! Un livret pédagogique vous permet de vous remémorer toutes les connaissances acquises lors de cette visite.
Plage des 4 Vaux, 15h
5 €; gratuit pour les enfants de moins de 10 ans
Prévoir des bottes et vêtements chauds.
Inscription obligatoire à l'Office de tourisme.



INFOS PRATIQUES

ÉLECTIONS CANTONALES 20 et 27 MARS 2011

Pour l'année 2011, les bureaux de vote seront répartis comme suit :

• Bureau 1 et 2 : salle Bec Rond – rue des Vallets
• Bureau 3 : salle des Pierres Sonnantes – rue St-Eniguet

Il n'est pas nécessaire de se munir d'une carte d'identité

OFFRES D'EMPLOI

La Commune de Saint-Cast le Guildo recrute pour la période estivale et pré-estivale 2011 :

• Des postes d'auxiliaires de service à temps complet affectés aux Services Techniques pour la période du 1er mai au 31 août 2011.
• 1 poste d'auxiliaire de service à temps complet affecté à la piscine municipale du 1er juillet au 31 août 2011
• 1 poste d'auxiliaire de service à temps complet affecté à la police municipale du 1er juillet au 31 août 2011

A compétence égale, celui ou celle qui dispose d'un acquis « Formation premiers secours » sera privilégié(e).

Candidatures à adresser à la Mairie de Saint-Cast le Guildo avant le 30 mars 2011.
Hôtel de ville – 2 bis rue de la Colonne
22380 SAINT CAST LE GUILDO
(02.96.41.80.18 – fax : 02.96.41.98.08 -
Courriel : mairie@saintcastleguildo.fr

SERVICE PUBLIC

La Direction de l'information légale et administrative (DILA) propose le service téléphonique « 3939 Allo Service Public » et le site internet www.service-public.fr, guichet de renseignements administratifs et d'accès aux télé-procédures.

Ces deux outils informent les usagers sur des sujets quotidiens : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location… afin de les aider à mieux appréhender leurs droits et obligations ainsi qu'à accomplir leurs démarches.

DEMANDE DE PASSEPORTS

Rappelons que depuis plusieurs mois, la demande de passeports est traitée par la Mairie de MATIGNON en tant que Chef Lieu de CANTON.

Dans un premier temps il faut contacter la Mairie de MATIGNON au 02.96.41.24.40 afin de prendre rendez-vous (20 minutes environ pour un dossier complet).

Vous avez la possibilité de vous munir de la liste des pièces à fournir ainsi que de la demande CERFA en vous déplaçant à la Mairie de Saint-Cast et du Guildo.

En préparant vos documents à l'avance, le temps passé à la Mairie de MATIGNON sera considérablement réduit.

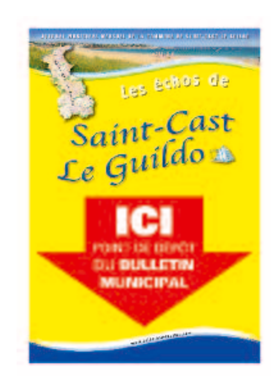
Pour récupérer votre passeport, il conviendra également de prendre rendez-vous auprès de la Mairie de MATIGNON (comptez 10 mn environ), sachant que le délai pour obtenir un passeport est de 12 jours maximum

DISTRIBUTION DES "ECHOS DE SAINT-CAST LE GUILDO"

Expérience du dépôt toujours en cours.

1 - la liste s'est enrichie d'un point supplémentaire.

2 - Un exemplaire du bulletin sera remis aux personnes bénéficiant du portage de repas à domicile.



Nous vous rappelons la liste des points de dépôts :

L'Isle : Boulangerie FERRET, Le NARVAL

Les Mielles : IRIS FLEURS, PHARMACIE BLANCHET, COIFFURE CENTRE PLAGE, TABAC DES MIELLES, BAR LE POT, MAISON OHIER, RESTAURANT CHEZ JULES.

Le Bourg : Anne MARREC Pédicure-Podologue, ICE INFORMATIQUE, BOULANGERIE JAFFRELOT

Le Guildo : Boulangerie FERRET, Bar « Le Mattéo », CHEVALIER – zone conchylicole



INFOS PRATIQUES

VOUS AVEZ DIT VACANCES PROPRES...

Beaucoup d'entre vous connaissent depuis longtemps la mission de Vacances Propres. Depuis 1970, nous faisons avec vous la chasse aux déchets abandonnés au cœur de nature et qui polluent les plus beaux paysages.

A cette croisade pérenne s'est ajoutée depuis une dizaine d'années l'incitation pour le citoyen « à trier ses déchets en vacances comme à la maison ».

Le promeneur, le touriste, le plaisancier, le randonneur, le campeur se doivent de devenir des éco-citoyens et trier leurs déchets recyclables même sur les sites de loisirs.

Pour inciter le public à cette conduite, Vacances Propres et ses fabricants, rigoureusement sélectionnés, ont conçu du matériel spécifique labellisé dont les sacs à rayures bien connus et identiques partout en France (rouges ou verts et jaunes pour le tri).

Connectez-vous sur notre site web: www.vacancespropres.com
vous connaîtrez mieux notre action au fil des ans et vous verrez comment nos équipements ont évolué en fonction de vos demandes. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.
Contact: Josiane Viguier
vacances.propres@orange.fr

GRETA EST-BRETAGNE

Agence de Développement des pays de Dinan-Saint-Malo
RÉUNIONS D'INFORMATION - VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE - 1er SEMESTRE 2011

- St-Malo - Lycée Maupertuis: Les Mercredis à 14h le 23 mars, 13 avril, 18 mai et 15 juin.
- Dinan - Lycée Fontaine des Eaux: Les jeudis à 14h le 17 mars, 7 avril, 12 mai et 9 juin.

* durée moyenne d'une réunion 2 heures

Avec le soutien du Fonds Social Européen – Siège social: Lycée Maupertuis-rue Pierre de Coubertin-BP99-35407 ST-MALO CEDEX – 02.99.21.12.22-fax: 02.99.21.12.29
E-mail: greta.estbretagne-saintmalo@ac-rennes.fr

COMMUNIQUÉ de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON

Fréhel - Hénanbihen - Matignon - Pléboulle - Plévenon - Ruca - Saint-Cast le Guildo - Saint-Denoual - Saint-Pôtan



DE NOUVEAUX ATELIERS MUSICAUX !

L'APMI (Atelier des Pratiques Musicales Intercommunal) lance en 2011 de nouveaux ateliers sur le territoire :

Percussions latines et arabes. Le vendredi de 18h30 à 20h à la Maison des associations de Matignon. Tarifs : gratuit pour les élèves de l'APMI, 80 euros/enfant et 90 euros/adulte.

Tango : Des ateliers de 2 heures, à l'ancienne mairie d'Henanbihen. Les 14 et 18 mars, 11 et 18 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin. Tarifs : gratuit pour les élèves de l'APMI, 80 euros/enfant et 90 euros/adulte.

Danse orientale : Intervention de Nabiha Mostefaoui. Atelier gratuit le vendredi midi au collège Paul Sébillot à Matignon, dans le cadre du foyer socio éducatif.

INFOS : Emmanuelle PAYS, coordinatrice : 02 96 41 26 90
Courriel : musique.cdc.matignon@orange.fr

Site Internet : www.pratiquesmusicalespaysdematignon.org

CAP SPORT VACANCES ET CAP CULTURE

Qu'est ce qu'on fait pendant les vacances de février ?

Cap Sport vacances, à partir du CE1 : Du 7/03 au 9/03 : Foot en salle. Et l'accueil de loisirs à partir de 3 ans, du 28 février au 11 mars.

Contact C.C. Pays de Matignon : 02 96 41 15 11

CONFÉRENCE SUR LES TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT MOTEUR DE L'ENFANT

Conférence tout public sur le thème des troubles du développement moteur de l'enfant, animée par le psychomotricien Jean Luc Rabussière. Lundi 11 avril 2011 à 20h15, mairie de Saint Pôtan.

Contact : Pauline BRAULT-NEHLIG, Relais Parents Assistantes Maternelles, 02 96 89 40 39 - 02 96 41 25 83 - 06 64 34 64 05.

LA REGAL'ETTE :

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Depuis le 10 février, Nathalie HARRE et Dominique POISSON sont heureux de vous accueillir tous les jours sauf le Mardi
Au menu : crêpes, salades, grillades, restauration traditionnelle, menu du jour...

25 Boulevard Duponchel
02.96.41.73.87



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION NORD-BRETAGNE DES PENSIONNÉS DE LA MARINE MARCHANDE

Section de Saint-Cast - Le Guildo - Matignon

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 3 avril 2011 à 10 H à Tinténiac Salle Espace ILLE et DONAC suivie d'un repas (Prix 32,00 €).

En association avec la Section de Fréhel, le trajet se fera en car (une partie des frais de transport sera pris en charge par l'ANB)

Dernier délai d'inscription le 15 mars.

Contact: Mme ROUAULT Sabine au 02.96.41.88.37.

******

ECLD-PAROLES D'UN SOIR

Littérature maritime: les coups de Cœur d'un plaisancier (Gilles Godefroy)

Quand un passionné de la mer pratique assidûment la lecture, sa propre expérience et celle des autres se font écho, et il peut offrir en partage à ceux qui prennent le bateau comme à ceux qui seulement en rêvent, les mots posés sur les aventures, les émotions et les savoirs, des grands bourlingueurs d'océans.

Tel est le cas pour Gilles Godefroy, plaisancier, président fondateur de l'association « Le Dragous », administrateur du centre nautique de Saint-Cast depuis presque 30 ans, mais aussi instituteur, puis rééducateur, puis directeur de centres de documentation pédagogique et responsable quelques années des éditions pédagogiques en langue bretonne.

Il nous propose de le suivre dans un itinéraire marin à travers des lectures qui l'ont touché et accompagné au fil du temps, des écrits auxquels ses propres navigations ont donné une belle profondeur.

Gilles Godefroy nous fera le plaisir d'évoquer, relativement à ses propres découvertes, aussi bien Hugo que Stevenson, Mac Orlan que Vercel, Conrad que Deniau, et d'autres, et... Homère!

Vendredi 25 mars 2011 à 20h30, salle Penthièvre. Entrée libre et gratuite.

******

LA GRANDE DICTÉE

DEUXIÈME ÉDITION
LE 19 MARS 2011 à 20 h
SALLE Abbé Lebreton

L'association Point Virgule, les deux bibliothèques vous invitent à venir tester votre orthographe.

Trois niveaux de dictée seront proposés: CM1 - CM2 - 6e - 5e - 4e - 3e - Lycée et Adultes.

Des prix seront remis aux vainqueurs: 1 livre par niveau pour les jeunes, un premier et un deuxième prix pour les lycéens et adultes.

Nous vous espérons nombreux. En 2010, 35 adultes s'étaient affrontés ainsi qu'une dizaine de jeunes par catégorie.

Les inscriptions sont possibles auprès des bibliothèques. Les jeunes recevront un bulletin par l'intermédiaire de leur établissement scolaire.

Pour les inscrits de dernière minute, un bureau sera ouvert sur place avant les épreuves.

******

« POUR UN SOURIRE D'ENFANTS »

Le mouvement des chrétiens des retraités soutient l'association: « Pour un sourire d'enfants » vient en aide aux petits chiffonniers de Phnom Penh au Cambodge.

Il vous invite le DIMANCHE 20 MARS à 14h30 à la Salle Lebreton

Au programme:

- projection d'un film pour découvrir l'association
- loterie
- vente de produits artisanaux.

ENTRÉE LIBRE

******

DANSE COUNTRY

Le Club Penthièvre Amitiés propose des cours de DANSE COUNTRY tous les mardis de 18 à 19 heures à la Salle bec Rond.

Se munir d'un certificat médical autorisant la pratique de cette discipline.

Enseignement: Chantal DUMONCAY.

Les cours n'ont pas lieu durant la période des vacances scolaires (académie de RENNES)

Contact: Madame Sabine ROUAULT – Présidente: 02.96.41.88.37

******

DON DU SANG



Donneurs de sang bénévoles, Simplement humains

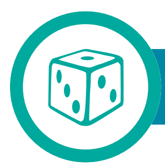
À Matignon: Salle des Fêtes le 7 avril 2011 de 14h30 à 19h00.

Le don du sang, c'est une réserve collective. Tout le monde peut en avoir besoin. Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans peut être donneur; ce don est indolore et sans risque, le dispositif de prélèvement étant à usage unique. Ne pas se présenter à jeun.

L'association pour le don de sang bénévole du canton de Matignon, fait appel à ceux qui n'ont pas donné depuis longtemps, ou qui n'ont pas encore fait ce geste de solidarité. Cet acte demeure vital et irremplaçable. Relayez cette information dès aujourd'hui à votre entourage.

Pour un premier don, un document d'identité vous sera demandé.

******



Jeux et divertissements : QUIZ

APRÈS LES CANDIDATS DU GRAND QUIZ À VOUS DE TESTER VOS CONNAISSANCES.

Le 20 novembre, 28 adultes, 7 élèves de 5e-4e-3e, 8 élèves de CM1-CM2-6e se sont retrouvés Salle des Pierres Sonnantes pour plancher sur 8 ou 9 sujets selon les catégories. Les questions pour les jeunes étaient adaptées aux programmes scolaires. Aussi n'ont ils pas été déroutés. Les scores voisinaient les 32 points.

Pour les adultes, les questions étaient un peu spécialisées. Cependant, ils ne sont pas laissés décourager. Tous ont concouru jusqu'au bout.

Félicitations aux gagnants : CM1 Anna Corvest - 6e Yannick Aviors - 6e Baptiste Royer - 5e Cécile Guérin - 4e Ennora Cortenais - 3e Louis-Marie Trotel

Adultes : André Defrance - Soizic Trotel

Chaque gagnant s'est vu récompensé par une boite de jeux offerte par la municipalité ou les associations organisatrices (Comité des fêtes, Point virgule, Bibliothèque municipale et Bibliothèque pour tous).

Rendez-vous en novembre prochain. Nous vous promettons un QUIZ "adultes" plus facile, avec des questions moins pointues, permettant à tous, jeu et détente.

Pour l'équipe,
Marie-Claude Théry
Responsable de la
Bibliothèque Pour Tous.

9 catégories de questions, 3 sont publiées ce mois-ci, les autres s'échelonneront sur les mois suivants, ainsi que les réponses.

SCIENCES Adultes		
Question 1:		
Cherchez l'intrus :		
	La lune	A
	Mars	B
	Vénus	C
Question 2:		
Laquelle des parties du corps le duodénum relie t il à l'estomac ?		
	Gros intestin	A
	Intestin grèle	B
	Œsophage	C
Question 3:		
Combien mesure le système vasculaire humain ?		
	5000 Km	A
	40000 Km	B
	100000 Km	C
Question 4:		
Quel est l'origine de la chiropractie ?		
	Chine	A
	France	B
	USA	C
Question 5:		
Quel est le symbole chimique du mercure ?		
	Hg	A
	Sn	B
	Mr	C

GEOGRAPHIE Adultes		
Question 1:		
Le Kilimandjaro se situe :		
	Dans la république du Congo	A
	Au Kenya	B
	En Tanzanie	C
Question 2:		
En Russie sur l'ensemble du pays on compte :		
	6 fuseaux horaires	A
	9 fuseaux horaires	B
	11 fuseaux horaires	C
Question 3:		
Parmi ces fleuves quel est le plus long ?		
	La Garonne	A
	Le Rhône	B
	La Seine	C
Question 4:		
La mer morte se trouve à :		
	Plus 50 m	A
	Moins 28 m	B
	Moins 390 m	C
Question 5:		
La trouée des géants vient d'un phénomène :		
	Erosif	A
	Sismique	B
	Volcanique	C

HISTOIRE Adultes		
Question 1:		
L'épouse d'Akhénaton est :		
	Hatchepsout	A
	Néfertari	B
	Néfertiti	C
Question 2:		
Mérovée fondateur de la dynastie des Mérovingiens est :		
	Grand -père de Clovis	A
	Oncle de Clovis	B
	Père de Clovis	C
Question 3:		
Le cheval d'Alexandre le Grand s'appelait :		
	Bucentaure	A
	Bucéphale	B
	Pégase	C
Question 4:		
La célèbre Mata-Hari était d'origine		
	Belge	A
	Hongroise	B
	Néerlandaise	C
Question 5:		
Date de l'abolition de l'esclavage :		
	1828	A
	1848	B
	1868	C



Le dossier du mois : Zoom sur une entreprise innovante de la commune

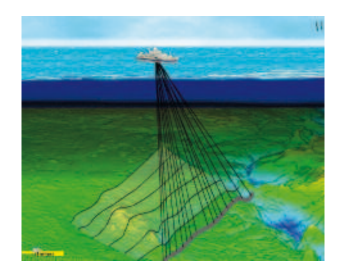
HÉMISPHÈRE SUB

Dirigée par Johann PROD'HOM, la Société Hémisphère SUB, créée en 2005, spécialisée en biologie et écologie marine, réalise des études d'impact et des inventaires de la biodiversité en milieu sub-aquatique.

UNE ENTREPRISE DE 17 PERSONNES

17 personnes, parmi lesquelles des océanographes, des hydrologues, des cartographes, des biologistes, des géomaticiens, des écologues, un taxonomiste… y travaillent dont 6 personnes sont affectées au siège de Saint-Cast le Guildo.





PLUS QU'UN SIMPLE BUREAU D'ÉTUDES

L'entreprise se veut plus qu'un simple bureau d'études, grâce à une politique active de recherche et de développement. Ainsi, elle a fait partie d'un groupe d'experts sur un projet d'îles artificielles, pour la Principauté de MONACO. En raison du développement des parcs éoliens, la société a de beaux jours devant elle…

UN AVENIR PROMETTEUR

Concernant l'actualité, elle travaille en ce moment pour plusieurs projets éoliens off-shores, et débute son développement hors métropole avec une opération en cours sur l'île de Mayotte. Plusieurs projets sont en attente dont une campagne de cartographie sous-marine inédite dans la réserve marine de Malpelo en Colombie.



UN NOUVEAU BATEAU SCIENTIFIQUE

Côté opérationnel, la société a présenté son nouveau bateau scientifique au salon nautique de Paris ; il s'agit d'une embarcation aluminium spécifique qu'elle a fait construire dans un chantier naval costarmoricain « Bord à Bord », en collaboration avec l'architecte naval Pierre Delion. Le choix du prestataire s'est fait en raison de la qualité de son travail, mais aussi parce que l'entreprise est très attachée au soutien de l'économie locale. Ce bateau répond aux exigences des navires de commerce et devrait être livré courant mars.

Longue et florissante vie à Hémisphère SUB qui est une démonstration de plus du dynamisme des castins et guildocéens, de leur enthousiasme exceptionnel !

Contact : Johann Prod'homme
Groupe Hémisphère SUB
Bureaux d'étude Astérie et Ecosub
Siège : 6, rue de la Mer - 22380 Saint-Cast le Guildo
Tél. : 02 96 81 06 63
contact@ecosub.org

Jean-François GIRARD
Adjoint au Maire

